

SNUIpp/FSU 32
Chemin de la Rhétourie
32000 Auch

05 62 05 42 51
snu32@snuipp.fr

Madame, Monsieur le Maire,

Lors de son intervention au congrès des Maires de France, le président de la République a annoncé que la réforme des rythmes scolaires s'étalerait sur deux rentrées. Aujourd'hui, il apparaît qu'elle sera applicable dès la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014 à titre dérogatoire sur la demande des seuls conseils municipaux.

L'Association des Maires de France, en date du 15 janvier, a d'ailleurs fait part de ses réserves après avoir demandé le report de l'examen du décret sur la réforme des rythmes scolaires, notamment pour obtenir des précisions quant au projet éducatif local dans le cadre duquel doivent être organisées les activités périscolaires.

Nous pensons que, dans l'intérêt d'un bon fonctionnement de l'école, tous les partenaires doivent être associés à la réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire : les parents dont nous accueillons les enfants, les enseignants pour leur expertise professionnelle, et bien sûr les élus, qui ont en charge de gérer l'Ecole Publique.

Un conseil d'école est l'instance qui réunit tous les acteurs de l'école, et donc le lieu le plus approprié pour que s'y déroulent réflexions et échanges: la coopération de toutes les parties est indispensable, dans l'intérêt des élèves. Nous vous demandons donc de consulter le conseil d'école de votre commune avant de rendre une décision de votre conseil municipal.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire l'expression de nos sincères salutations.